

Table ronde consultative informelle de haut niveau - Aperçu

Contexte et justification

La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) est au cœur du processus intergouvernemental mondial visant à lutter contre les changements climatiques. Sous la direction du Secrétaire exécutif, le secrétariat de la CCNUCC aide les Parties à respecter et à renforcer leurs engagements au titre de la Convention, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris. Il réunit les Parties, facilite les négociations, fournit un appui organisationnel et supervise les mécanismes d'action climatique.

La réponse mondiale aux changements climatiques dans le cadre de la CCNUCC continue de progresser. Les cadres politiques et de gouvernance établis grâce au processus intergouvernemental ont élargi le soutien mis à la disposition des Parties, facilitant ainsi les progrès en matière d'atténuation, d'adaptation et de moyens de mise en œuvre, notamment le développement et le transfert de technologies, le renforcement des capacités et le financement de l'action climatique.

Grâce au multilatéralisme climatique facilité par les Nations unies, la hausse projetée de la température mondiale est passée d'un scénario pouvant atteindre 5 °C à moins de 3 °C sur la base des engagements actuels, pour autant qu'ils soient mis en œuvre. Les récentes sessions de négociation de la CCNUCC ont continué de produire des résultats concrets et d'importance mondiale, malgré des défis considérables. Ces réalisations découlent d'un processus exceptionnellement exigeant, qui requiert un consensus unanime, ligne par ligne, entre près de 200 gouvernements nationaux. À une époque marquée par des difficultés croissantes, le processus de la CCNUCC a néanmoins permis de franchir des étapes majeures. Celles-ci comprennent notamment la création historique du Fonds pour les pertes et préjudices, un engagement mondial en faveur d'une transition juste et équitable hors des combustibles fossiles, des objectifs ambitieux visant à tripler les capacités mondiales en énergies renouvelables d'ici 2030, l'opérationnalisation de l'objectif mondial en matière d'adaptation, un nouvel objectif collectif quantifié de financement climatique, ainsi que la mise en œuvre des marchés internationaux du carbone.

Toutefois, malgré ces avancées majeures, des progrès urgents sont nécessaires pour éviter les impacts climatiques les plus graves. Le sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a souligné que les efforts actuels demeurent insuffisants pour limiter l'augmentation de la température mondiale conformément aux objectifs de l'Accord de Paris. Le rapport met en évidence la nécessité que les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) aient atteint leur pic avant 2025, puis diminuent de 43 % d'ici 2030 et de 60 % d'ici 2035 par rapport aux niveaux de 2019. Pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, les émissions nettes

mondiales de dioxyde de carbone (CO₂) doivent atteindre zéro au début des années 2050.

Il est clairement nécessaire d'accélérer davantage l'action climatique et de renforcer le soutien permettant des réductions profondes et durables des émissions, ainsi qu'une résilience accrue face aux effets néfastes des changements climatiques. Comme le Secrétaire exécutif de la CCNUCC l'a clairement indiqué depuis sa prise de fonctions, alors que l'action climatique mondiale entre dans une nouvelle ère de mise en œuvre accélérée, il sera important de veiller à ce que les processus décisionnels demeurent équitables, efficaces, efficients et opportuns. Il est nécessaire de garantir que le multilatéralisme climatique à travers le processus des COP puisse continuer à produire des résultats concrets, tout en soutenant l'accélération supplémentaire et l'amélioration de la mise en œuvre qui sont nécessaires.

À l'avenir, l'amélioration et l'optimisation du processus à moyen et long terme, à mesure que les conditions évoluent, seront essentielles pour renforcer la confiance, améliorer la collaboration et stimuler une ambition accrue dans cette nouvelle ère où l'interface de plus en plus étroite entre le processus intergouvernemental et les actions de l'économie réelle revêtira une importance capitale. Dans le contexte géopolitique actuel, il est plus important que jamais que le processus de la CCNUCC continue d'accélérer la coopération mondiale et de renforcer le multilatéralisme dans la lutte contre les changements climatiques.

Objectif et résultats attendus

La Table ronde consultative informelle de haut niveau, à l'invitation du Secrétaire exécutif de la CCNUCC, examine et formule des avis sur les progrès accomplis à ce jour ainsi que sur les idées permettant d'accélérer davantage l'action alors que le monde entre dans cette nouvelle ère de mise en œuvre renforcée.

Il s'agit d'un exercice prospectif s'inscrivant dans une perspective de long terme. Il ne porte pas sur des ajustements à court terme du processus de la CCNUCC, lesquels relèvent principalement des Parties, même si ces questions pourraient également être abordées dans le cadre de cette réflexion stratégique à long terme si elles venaient à devenir prioritaires à l'avenir.

Le Secrétaire exécutif sollicite ces perspectives en pleine connaissance et dans le respect des fondements du processus intergouvernemental dirigé par les Parties, ainsi que des mandats confiés au secrétariat par les organes directeurs. Il cherche également à recueillir les points de vue des Parties et des parties prenantes non étatiques sur les questions relatives à l'amélioration et à l'optimisation du processus, ainsi que sur les idées et recommandations examinées par les membres de la Table ronde.

Composition

Le Secrétaire exécutif a invité un groupe diversifié de personnalités de haut niveau à participer à la Table ronde, en veillant soigneusement à prendre en compte leur expérience pertinente ainsi qu'un équilibre entre les genres, les régions géographiques et les générations. Les membres possèdent une vaste expérience ainsi qu'une expertise procédurale approfondie du processus intergouvernemental relatif aux changements climatiques. Ils incarnent une diversité de points de vue et de parcours. Une attention particulière a été portée à éviter tout conflit d'intérêts découlant des fonctions actuellement exercées par les membres dans le cadre des négociations.

La diversité de la participation à la Table ronde constitue une caisse de résonance essentielle, apportant de nouvelles perspectives, des analyses critiques constructives et une réflexion innovante pour éclairer l'examen de nouvelles approches. Les membres sont guidés par les normes éthiques et professionnelles les plus élevées et agissent à titre strictement personnel et indépendant. Ils ne représentent ni pays, ni organisation, ni aucune autre affiliation. Tous les membres participent à titre entièrement volontaire et bénévole.

Membres

- Ajay Mathur
- Enele Sosene Sopoaga
- Hindou Oumarou Ibrahim
- Izabella Vieira Teixeira
- Johan Rockström
- Jonathan Pershing
- Kim Stanley Robinson
- Laurence Tubiana
- Manuel Pulgar Vidal
- Mary Robinson
- Racquel Moses
- Sandrine Dixson-Declève
- Wolfgang Blau
- Youba Sokona
- Zeid Ra'ad Al Hussein